

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2021

L'An deux mil vingt et un, le six mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique dans la salle du Mille club en raison de la lutte contre la propagation du virus covid 19, sous la présidence de Gilles COLMANT, Maire.

Etaient présents : Gilles COLMANT, Francine THIERY, Marie-Hélène RABELLE, François BROCHET, Caroline FOURMANOIR, Michaël RUBENS, Alain FORESTIER, Jean Henri BORENTIN, Charles GARNIER, Philippe ALLEMBACH, Arnaud SIMONET, Marie-Thérèse RIVIERE, Eric DUCREAU

Absents excusés : Chantal BERGANDY donne pouvoir à Marie-Thérèse RIVIERE, Virginie GUESDON donne pouvoir à François BROCHET.

Alain FORESTIER est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 08 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

1) ADMISSION EN CREANCES ETEINTES

Monsieur le Maire annonce que les services de la Trésorerie ont communiqué un état de titres irrécouvrables. Monsieur le Trésorier y expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des titres de recettes sur l'exercice 2013 suite à une liquidation judiciaire avec clôture pour insuffisance d'actif et d'une décision d'effacement suite à une procédure de surendettement.

Le montant des créances qui doivent être éteintes à ce jour s'élève à : 2 205.67 €.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal d'admettre en créances éteintes la somme de 2 205,67 €.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

2) DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2021

Monsieur le Maire fait part que les dépenses imprévues inscrites à la section d'investissement pour le budget 2021 dépassent les 7,5% des dépenses totales autorisés. Il est donc nécessaire de faire une décision modificative afin de procéder aux réajustements suivants :

Chapitre Article Désignation	Dépenses d'Investissement	
	Hausse des crédits	Baisse des crédits
020 Dépenses imprévues		- 5 186.73 €
21 2151 – Réseau et voirie	+ 5 186.73 €	

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal de procéder à la décision modificative.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

3) DEMANDE DE SUBVENTION FONDS D'EQUIPEMENT RURAL AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la commission de travaux, qui s'est tenue les jeudis 15 et 22 avril 2021, les membres étaient favorables à l'exécution de travaux d'enrobés sur certaines routes communales. Un devis a été réalisé par la société Wiame pour un montant de 15 716,40 € TTC.

La commune a donc monter un dossier de demande de subvention de Fonds d'Equipement Rural (FER) au titre de l'année 2021.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal de l'autoriser à déposer le dossier de subvention auprès du Département de Seine-et-Marne.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

* INFORMATIONS DIVERSES :

➤ Commémoration du 8 mai 2021 : 11 heures, la cérémonie est interdite au public, seul les élus seront autorisés.

➤ Chemin du centre équestre : Monsieur Jean-Paul GARNIER propose de prendre en charge les réparations du chemin, Monsieur le Maire propose de reboucher les trous du chemin. François BROCHET précise que ledit chemin appartient au domaine public..

Les membres du conseil municipal sont favorables à ce que les échanges continuent afin de trouver un accord.

➤ Monsieur BOURGEOIS a fait part à la mairie que des chemins ont été déplacés. Monsieur le Maire sollicite Charles GARNIER pour le renseigner sur la cartographie et étudier les chemins d'origines.

➤ Dossier de Monsieur RAKUS : la délibération adoptée en séance du conseil municipal du 12 décembre 2019 est exécutoire malgré qu'elle n'est pas fait l'objet d'une parution dans un journal.

François BROCHET explique que le cabinet GEOGRAM va instruire le dossier. La majorité des membres du conseil sont favorables au lancement de la procédure.

➤ Le 16 juin prochain, les services de l'Etat viendront constater l'état actuel de l'église et étudieront les subventions qui pourront éventuellement être lancées.

➤ Un arrêté municipal a été rédigé concernant l'interdiction de stationner en bas de la rue du Chanois et les bandes jaunes ont été matérialisées/

➤ Le petit journal est en cours de finalisation et devrait être distribué courant semaine du 10 mai 2021.

➤ Le pont de Viron, situé entre Marnoue-la-Poterie et Marnoue-les-Moines, est dégradé suite au débardage de bois réalisé par la société BRASSET. La commune envisage de prendre un arrêté de mise en péril et d'attaquer l'entreprise.

➤ A la question de Philippe ALLEMBACH, Francine THIERY informe que 2 devis ont été réalisés pour la mise en place de détecteurs de CO2 au sein de l'école (société TSI : 1 309 € TTC et Class Air : 1 560 € TTC). Ces détecteurs sont préconisés par l'Education Nationale. Francine THIERY précise que les locaux sont régulièrement aérés par les agents et le corps enseignant, et qu'ils ne sont donc pas une priorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 50.

Le secrétaire de séance
Alain FORESTIER



Le Maire
Gilles COLMANT

